

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 52 (1964)

**Heft:** 43

**Artikel:** La femme dans la typographie : (suite de la page 1)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-270734>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

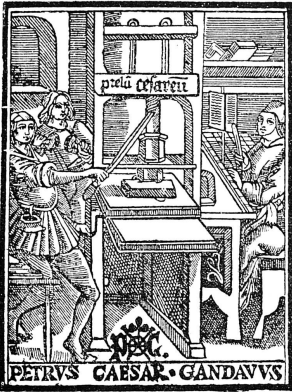
**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La femme dans la typographie

(Suite de la page 1)

clarait, dans un rapport officiel en 1883 : « le métier de compositeur peut facilement être exercé par des femmes, puisqu'il consiste à rester assis ou debout devant une casse et à



Marque d'imprimerie de Pierre de Keyserer ou César ou Lempereur, suivant qu'il latinisait ou francisait son nom. Il imprima à Gand, de 1516 à 1547. Sa mère Béatrice van Orroir, veuve du célèbre imprimeur Martin de Keyserer, avait exploité l'imprimerie de son défunt mari, au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est une compositrice qui est à la casse.

lever des lettres, rôle dans lequel les doigts agiles féminins assurent déjà une supériorité marquée, en attendant que les progrès actuels de l'instruction mettent les femmes au niveau des meilleurs ouvriers... ».

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les ouvrières typographiques ne languaient pas, à la fin du siècle dernier, à Londres, où elles avaient formé une société; il y en avait encore en France malgré l'opposition des syndicats; à Moscou fonctionnait une imprimerie dirigée par une dame Herbeck. Le travail commençait à 8 h. du matin pour finir à 6 h. du soir avec une interruption d'une heure pour le repas. Les ouvrières, au nombre de quatre-vingts, travaillaient en deux équipes à la demi-journée (voilà déjà le travail à temps partiel!). Elles avaient deux semaines de congé à Noël et une semaine et demie à Pâques, ce qui n'avait lieu dans aucune autre des typographies russes. Enfin, de l'avenue même de Mme Herbeck, depuis qu'elle employait des femmes, le travail était beaucoup mieux fait.

OSTRACISME DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Pour justifier l'ostracisme qui a frappé les femmes dans cette branche, on a prétendu que la profession d'imprimeur offre de graves inconvénients, que peu de ceux qui s'y adonnent atteignent 50 ans, parce qu'on est obligé de respirer un air vicié par les caractères composés de plomb, d'antimoine et d'étain. Ces questions ont été discutées et résolues grâce à une enquête faite avec soin dans un grand nombre d'ateliers de Paris. On vit, dans cette profession, aussi longtemps que dans tout autre.

« En Suisse romande, ajoute notre confrère, les compositeurs et imprimeurs se sont distingués par leur acharnement contre le travail des femmes. Un article de la Société typographique suisse interdit actuellement (en 1900) l'emploi des femmes et limite le nombre des apprentis pour des raisons économiques, financières et morales!... »

Le confrère cite encore une grève déclenchée en 1863, contre l'imprimeur bien connu Paul Dupont, pour l'obliger à congédier son atelier de femmes en invoquant la loi salique (!) comme base de cette prétention.

Ces quelques informations sur l'histoire de la femme dans la typographie (cette histoire n'est pas encore écrite, avis aux historiennes) permettent de constater que la récente admission des jeunes filles à l'apprentissage de la typographie n'est qu'un retour tardif à une situation vieille de plusieurs siècles et qui avait subi une éclipse fort peu justifiée.



Marque de Jehan de Roigny, fameux imprimeur qui travailla à Paris, de 1529 à 1565. Il avait épousé une des filles de Josse Bade, imprimeur également. C'est une femme compositrice qui est à la casse.

Un jour le fleuve parla

par KAMALA NAIR

(Suite)

« Oh! non, je n'oserai jamais! » haelata Janu. « J'aurais trop peur. Et ils me chasseraient. »
Le fleuve se mit à rire :
« Peur, toi? » dit-il. « Quand tu n'as pas peur du lézard vert, ni du serpent dans les bambous (Janu sursauta), ni des grands trains qui grondent en passant sur le pont. Trop bryants, les trains », ajouta-t-elle. « J'aime mieux les paquebots. »
Janu oublia d'avoir peur du serpent dans les bambous — dont elle avait d'ailleurs toujours ignoré l'existence. « Qu'est-ce qu'un paquebot? » demanda-t-elle.
« C'est un grand bateau », répondit le fleuve. « si grand qu'il peut porter des centaines de personnes; les paquebots voguent là-bas sur la mer avec des lumières qui brillent toute la nuit. »
Janu retenait son souffle.
« Est-ce qu'il en viendrait un jusqu'ici? », demanda-t-elle.
« Ca m'étonnerait », dit le fleuve. « Trop gros, tu comprends. Le catamaran de Chandu me suffit bien. Mais Chandu pourrait t'emmener voir un paquebot, un de ces jours. »
« On ne me laissera jamais aller », dit tristement Janu. « Oh! pourquoi suis-je une petite fille! »
« Essaye toujours d'aller à l'école », dit le fleuve. « N'oublie pas, ça ne dépend que de toi. »
Il paraissait plus enclin qu'il n'était, et Janu l'entendait à peine maintenant. Elle se frotta les yeux et se redressa. Elle avait dû rêver. Elle descendit de sa pierre et contourna avec précaution le bosquet de bambous pour rejoindre le sentier qui traversait les champs de riz. C'est alors qu'elle crut entendre de nouveau le fleuve. Il riait doucement sous cape, d'un rire satisfait et toujours enclin. Elle y était enfin arrivée, mais ce n'était pas sans peine. D'abord, il avait fallu qu'elle attende que son père soit parti pour les champs et que sa mère se soit mise à faire la cuisine. Elle avait alors peigné ses cheveux et mis dedans le ruban rouge que lui avait donné autrefois la mère de Meena. L'oncle avait terminé son petit déjeuner de riz froid et de mangues salées, puis s'était endormi. Le petit Appu suçait son pouce d'un air ravi. Ettan et Ramu étaient déjà partis pour l'école. Ramu se servait d'une ardoise qui avait d'abord été celle

d'Etan. Janu aimait bien la prendre, quand personne ne regardait, pour y faire des dessins; en silence, elle dessinait le bateau du Chandu, le petit bois de bambous ou l'école. Sur une ardoise, on peut dessiner des choses, et puis les effacer et les remplacer par d'autres.
Elle installa le petit Appu sur la natte et se dirigea vers la haie. Le petit Appu poussa un hurlement et revint à la hâte et le prit dans ses bras. Le petit Appu gloussa de joie et lui enfoncea un poing dudu dans la figure. Elle murmura : « Bon je vois bien qu'il va falloir que je t'emmène! Mais si tu te mets à crier quand nous serons là-bas, je te jette dans les arbres et les perroquets viendront te prendre; »
Elle était arrivée à l'école hors d'haleine, et elle était restée près de la porte, à écouter le maître raconter l'histoire d'un prince nommé Acoka, qui était devenu un gand roi. Le petit Appu s'était endormi sur son épaule. Petit à petit, elle s'était rapprochée et avait fini par se trouver accroupie sur le sol de terre battue, au dernier rang, parmi les autres enfants. Le petit Appu se taisait, et Janu écoutait. Maintenant, le maître posait des questions. Tous les élèves étaient occupés à tourner les pages de leur livre ou à lever la main pour répondre. Quand l'interrogation fut terminée, le maître dit : « Et maintenant, j'ai une surprise à vous annoncer. La semaine prochaine, nous prendrons le train, jusqu'à Calcut, et là, je vous montrerai la mer et le phare. »
Des cris de joie accueillirent cette nouvelle. « Si l'un vous plait, monsieur, qu'est-ce qu'un phare? » demanda Kutty, le fils du tisserand.
« C'est un bâtiment qui ressemble à un crayon, à un énorme crayon; tout en haut, il y a une lumière brillante, qui se voit de très loin, pour guider les paquebots qui vont sur la mer. »
« Est-ce qu'un paquebot ressemble à un catamaran, monsieur? » demanda Janu, dont la mère vivait toute seule au bord d'une clairière dans la forêt. Janu avait à faire plus de trois kilomètres à pied, matin et soir, pour venir à l'école.
« Qui peut répondre à la question de Janu? » dit le maître, et Janu, oubliant tout d'un coup le petit Appu et sa propre timidité, se leva et répondit d'une voix claire :
« C'est beaucoup beaucoup plus grand qu'un

Tableau chronologique des années où les femmes ont obtenu le droit de vote

Il nous a paru intéressant d'établir le tableau chronologique de l'octroi du droit de vote aux femmes dans le monde. Une étude approfondie de la commission de la condition de la femme des Nations Unies a été la base de notre travail. Sont mentionnés ci-dessous les pays où les femmes ont le droit de voter à toutes les élections et dans les mêmes conditions que les hommes. La date correspond à l'année où ce droit a été accordé. Il faut remarquer à ce propos que dans de nombreux pays, ce droit n'a pas été octroyé d'emblée mais couronna, en quelque sorte, une lente évolution, qui n'accorda, longtemps, que des droits partiels ou à des conditions différentes de celles des hommes. Ainsi, parfois, les femmes n'eurent longtemps le droit de vote qu'à l'échelon municipal. Elles durent parfois, pour avoir le droit d'exprimer leur opinion, prouver qu'elles étaient titulaires d'un diplôme leur ouvrant l'exercice d'une profession libérale (Argentine), qu'elles avaient 30 ans (Grèce, 21 ans pour les hommes), qu'elles avaient payé des impôts d'un montant au moins égal à une livre sterling (ouest Nigéria), etc. En Belgique, par exemple, les femmes ont le droit de vote pour les affaires municipales depuis 1921; cependant, certaines d'entre elles eurent bien avant 1948 le droit de vote pour les élections nationales; il s'agissait des veuves et mères demeurées veuves de soldats morts au champ d'honneur ou de civils tués pendant la première guerre mondiale, ainsi que des femmes emprisonnées pour des motifs patriotiques pendant cette même guerre.

Table with 4 columns: Country, Year, Country, Year. Lists countries and their respective years for women's suffrage, including US (1869), Germany (1919), France (1944), India (1950), etc.